



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 mai 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 19 Mai 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1er Juin 1999

**Les Halles - Travaux de rénovation - Avenant n° 2 aux marchés de  
travaux - Pose de coffrets EDF, rue Brisson.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99267

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 1999**

**Bâtiments**

**Les Halles - Travaux de rénovation - Avenant n° 2 aux marchés  
de travaux - Pose de coffrets EDF, rue Brisson.**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale, et après avis de la Commission d'Appel d'Offres,

Je vous rappelle que les Halles de Niort font l'objet d'un plan pluriannuel de rénovation au titre des monuments historiques.

Dans le cadre des travaux en cours, les façades pierre, rue Brisson, font l'objet d'une restauration.

Parallèlement, les plafonds sous toiture des Halles sont en réfection peinture, ce qui a nécessité l'effacement de tous les réseaux d'alimentation en électricité et téléphone des bancs.

Sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France, pour la rue Brisson, cet effacement pris en charge par E.D.F. et France Télécom, conduit d'inclure dans la rénovation des façades rue Brisson, l'incrustation dans la pierre des coffrets E.D.F. pour améliorer l'esthétique.

Ces travaux n'étant pas programmés initialement, il est proposé un avenant n° 2 au lot 1, pierre de taille.

Le détail des travaux supplémentaires est le suivant :

Lot	Désignation	Entreprise	Marché initial TF + TC 1 et 2	Avenant n° 1 en +	Avenant n° 2 en +	Nouveau montant HT
1	Pierre de taille	ART de BATIR	806.356,79 F	76.874,40 F	17.730,00 F	900.961,19 F

Les dépenses peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 2 au lot 1 des marchés de travaux.
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)